



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3871

Application enform@Lyon - Aménagement d'aires de fitness - Opération 60046573 -
Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2015-1, programme 00004 -
Signature d'une convention d'offre de concours

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3871 - APPLICATION ENFORM@LYON - AMENAGEMENT D'AIRES DE FITNESS - OPERATION 60046573 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 00004 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OFFRE DE CONCOURS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme n° 00004.

La Ville de Lyon souhaite, durant ce mandat, favoriser la pratique physique et sportive de plein air. Ainsi, la Délégation aux Sports s'est engagée, dès 2017, dans la réalisation de parcours sport/santé/découverte du patrimoine lyonnais qui répondent aux attentes nouvelles de la population.

Dénommés "enform@Lyon", ces parcours en milieu urbain sont téléchargeables au moyen d'une application de géolocalisation pour smartphone guidant l'utilisateur jusqu'au départ d'un itinéraire ("parcours") et l'orientant vers différents circuits possibles dotés d'agrès accessibles librement, quel que soit son niveau de pratique. L'application, développée par un prestataire pour la Ville de Lyon, est téléchargeable gratuitement. Elle offre également des conseils de renforcement musculaire ou d'assouplissement, sous forme de vidéos, combinés à des informations patrimoniales, dès lors que l'utilisateur se rapprochera d'un point remarquable du patrimoine lyonnais.

Ces parcours peuvent être utilisés selon les envies des usagers : de la simple balade familiale au trail urbain sportif.

Ce projet, initié en 2017, poursuivra son développement de 2018 à 2020, au rythme de quatre nouveaux secteurs géographiques par an.

La délibération n° 2017/2875 du 27 mars 2017 a approuvé la réalisation et le financement des parcours et agrès pour 2017 et la délibération n° 2017/3046 du 29 mai 2017 le partenariat avec la société AG2R la Mondiale, par le biais d'une convention de mécénat en nature.

Depuis le lancement des boucles en juin 2017, près de 19 000 téléchargements ont été enregistrés.

Il vous est proposé aujourd'hui d'approuver le déploiement de nouveaux parcours « enform@Lyon », progressivement de 2018 à 2020, sur l'ensemble du territoire lyonnais, et d'aménager, à cet effet, plusieurs aires de fitness.

En parallèle, l'application sera enrichie d'exercices nouveaux et de développements complémentaires, permettant d'améliorer l'accompagnement des usagers à cette pratique sportive.

Les objectifs sont les suivants :

- créer de nouveaux parcours chaque année, entre 10 et 12 par an ;
- mailler progressivement l'ensemble du territoire de la ville de Lyon ;
- construire des aires de renforcement musculaire adaptées aux nouvelles boucles, si nécessaire, dans le cas d'absence de mobilier urbain adapté ;
- organiser des rendez-vous réguliers appelés « parcours encadrés » (individuels, usagers ou agents de la Ville, avec des niveaux de pratique différents) et des actions spécifiques ou associés aux événements phares portés par la Ville de Lyon (« Semaine de la Forme », « Fête des Lumières », « semaine des gestes qui sauvent »...).

Le budget total s'élève à 723 300 € pour la période 2018-2020, 416 500 € en investissement et 306 800 € en fonctionnement (maintenance de l'application, communication, nettoyage et contrôle des agrès, conceptions des exercices, vidéos).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces parcours urbains sportifs, la Ville souhaite répondre favorablement à la proposition de soutien financier de la société de prévoyance retraite AG2R la Mondiale, qui se traduira pour 2018-2020 par le versement d'une offre de concours d'un montant total de 600 000 €.

AG2R, a inscrit le projet « enform@Lyon » dans le cadre des actions qu'elle finance au moyen des fonds sociaux prélevés sur les cotisations de retraite et qu'elle affecte à des projets sociaux innovants d'intérêt général notamment dans le domaine de la prévention santé.

Le projet « enform@Lyon » a été sélectionné par les commissions sociales, régionales et nationales, des institutions de retraite complémentaire du groupe AG2R la Mondiale.

Je vous propose d'autoriser la Ville de Lyon à accepter ce soutien afin d'apporter un financement à ce projet qui contribue à préserver la santé et le bien-être des Lyonnais, tout en valorisant le patrimoine de la ville.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 416 500 €. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 00004 « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » programme n° 00004.

Vu les délibérations n° 2017/2875 du 27 mars 2017, n° 2017/3046 du 29 mai 2017 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu ladite convention d'offre de concours ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à :

- lancer la procédure de consultation des entreprises pour la période 2018-2020 ;
- déposer les déclarations préalables de travaux ainsi que toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ces opérations.

2 - Le lancement de l'opération n° 60046573 « Application enform@Lyon – Aménagement d'aires de fitness » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 », programme n° 00004.

3 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00004, AP n° 2015-1, opération n° 60046573 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 414 :

- 2018 : 146 500 € ;
- 2019 : 135 000 € ;
- 2020 : 135 000 €.

4 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et AG2R la Mondiale est approuvée.

5 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

6 - Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

7 - Les recettes correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice 2018 et à venir, service 39600, programme SPANIMAT, opération SPPEL, nature 7713, fonction 40, ligne de crédit 89807 selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2018 : 200 000 € ;
- 2019 : 200 000 € ;
- 2020 : 200 000 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT